



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE
VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres en exercice :
17
Nombre de membres présents : 11
Nombre de pouvoirs : 3
Nombre de membres absents : 3

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil d'Administration
Séance du 12 octobre 2021

OBJET :

DE-CCAS-21-10-1-09) APPEL A PROJET AU PROFIT DE L'ASSOCIATION
ELA

L'an deux mille vingt-et-un, le mardi douze octobre à dix-huit heures
trente,

**Le Conseil d'Administration du Centre communal d'action sociale de
Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire-présidente le jeudi 07
octobre 2021, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de
Mme BRÉON, Vice-Présidente.**

Présents : Mme BRÉON, M. CHARDON, Mme DUPRE, Mme ETIENNE, Mme HUET,
Mme JOURION, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. MORAINÉ, M. POLITZER,
Mme POLLARD.

Pouvoirs : Mme De VINZELLES (pouvoir à M. LEBEAU), Mme GAUVAIN (pouvoir à
Mme ETIENNE), Mme GUYOMARD DE PREAUDET (pouvoir à M. MORAINÉ).

Excusés : M. COMBE, Mme HAUCHEMAILLE, Mme LIBERT-ALBANEL.

Le Conseil d'administration,

Vu le Code de l'Action sociale et des familles ;

Considérant la volonté du Conseil d'administration de reconduire en 2021 son engagement en direction des personnes handicapées en soutenant les projets des associations qui travaillent dans le champ du handicap ;

Considérant la participation de jeunes vincennois aux actions de l'association ELA qui mène une action de la sensibilisation et de collecte de fonds afin de soutenir la recherche et d'accompagner les familles touchées par une leucodystrophie ;

Considérant la proposition de la Vice-présidente de verser une subvention en complément de ces actions à l'association ELA ;

DÉLIBÈRE

à l'unanimité,

ARTICLE I : Attribue une subvention de 500 € à l'association *ELA* qui mène une action de la sensibilisation et de collecte de fonds afin de soutenir la recherche et d'accompagner les familles touchées par une leucodystrophie.

ARTICLE II : Cette dépense sera prélevée sur le crédit ouvert au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

Cécile BRÉON
Vice-Présidente

Signé